



**ANM
ONM**

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

Nos valeurs, des actions

LA LETTRE DU RUBAN BLEU DE LA SECTION DE L'ALLIER



Adobe Stock | #399534657

JUILLET 2024

LRB N° 41

LE MOT DU PRESIDENT



Chers Compagnons,

Le premier semestre 2024 nous a permis une vie normale.

Néanmoins nous vivons des moments de grandes incertitudes. Le Moyen-Orient, l'Ukraine, la Nouvelle-Calédonie et la nouvelle donne politique, reflet de la situation économique et sociale de notre Société nous laissent dans une grande perplexité. Mais nous devons rester confiant en l'Avenir.

Nous vous espérons en bonne santé, continuez à prendre soin de vous.

Le Comité vous souhaite un très bel été.

Très amicalement.

Le Président Daniel METRETIN

DEPUIS LA DERNIÈRE LETTRE DU RUBAN BLEU N° 40

DÉCÈS :

- Henri MAZET de Commentry (janvier 2024)
- Georges LACOSTE de Cusset (février 2024)
- Roger FINAT de Villeneuve/Allier (avril 2024)
- Georgette BARTHÉLÉMY de Le Montet (avril 2024)
- Gérard DÉRIOT de Cérilly (le 10 juin 2024)

Les Compagnons de l'Ordre se joignent à nouveau à la peine de la famille et leur adressent leurs plus sincères condoléances ainsi que l'expression de leur profonde sympathie.

DÉMISSION-SUSPENSION :

- Grégory DOLÉ de Bressolles
- Jeannine BELOTTE de Montluçon

NOMINATION-PROMOTION : ORDRE NATIONAL DU MÉRITE :

Actuellement aucun décret n'a été publié pour le premier semestre 2024 sauf pour les militaires en activité

ADHÉSIONS :

- Lionel HUNOT de Moulins
- Pierre-Yves GINOUX de Busset
- Brigitte TABARAND d'Yzeure
- Gabriel TANDEUA de MARSAC de Moulins
- Martine LEFEBVRE de Dompierre/Besbre

NOTRE EFFECTIF ACTUEL EST DE 254 MEMBRES DONT 11 VEUVES ET SYMPATHISANTS.

(Vichy : 90 - Moulins : 91 - Montluçon : 73).

ACTIVITÉ DU COMITÉ DE LA SECTION :

Les 15 membres de notre Comité se sont réunis le 05 mars 2024 à NOYANT D'ALLIER.

OPÉRATION CHOCOLATS :

Elle a été préparée par Alain MENIGOZ.

Nous avons rendu visite à 32 Compagnons nonagénaires avec remise d'un ballotin de chocolats accompagné d'une petite carte de vœux dès la fin d'année.

GALETTE DES ROIS du 4 FÉVRIER 2024 À MONTLUÇON :

La traditionnelle galette des rois s'est tenue au Cercle-Mixte de l'École de Gendarmerie de Montluçon le dimanche 4 février 2024.

Le président Daniel MÉTRETIN a accueilli les 75 participants et a remis une médaille de l'Association au général Laurent VIDAL, commandant de l'École, le remerciant pour son accueil et sa présence.



Le mot de bienvenue du Président



Le général VIDAL reçoit la médaille de l'ANMONM

L'Association compte quatre nouveaux adhérents qui occupent diverses fonctions : chef de service de l'Office français de la biodiversité, militaire, ambassadeur au ministère des Affaires étrangères et responsable d'exploitation.

Il a salué le travail de Sylvie LIVET, membre de l'association, pour son livre sur un combattant de la Première Guerre Mondiale originaire du Bourbonnais. Il a également eu une pensée pour les membres qui sont actuellement hospitalisés ou empêchés et a rappelé « le pacte de solidarité et d'entraide » qui unit tous les membres de l'Ordre National du Mérite.

Les invités se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif et d'un repas de cohésion suivi par la traditionnelle galette qui a vu le couronnement du roi Georges VIGNES, trésorier de l'association, et de la reine Catherine CORTI, membre du Comité.



Un grand moment de convivialité



Georges VIGNES et Catherine CORTI, les 2 élus

SORTIE DÉCOUVERTE EN FORÊT DE TRONÇAIS LE 16 MAI 2024

62 membres se sont retrouvés à Cérilly, accueillis par un des leurs, Alexandre BESSARD, écrivain et conférencier expert en histoire de la forêt.



La visite a commencé sur le site Colbert II où deux agents techniques de l'Office National des Forêts ont accompagnés les visiteurs sur le sentier pédagogique d'un kilomètre jalonné de sept ateliers. Les explications des techniciens de l'ONF démontraient que cette cathédrale végétale est le fruit de plusieurs générations de forestiers.

La sylviculture de la chênaie en futaie régulière relève d'un savoir faire unique qui est inscrit au patrimoine immatériel français. Ce savoir-faire nécessite une continuité de gestion sur plusieurs siècles.

Ce sont des arbres que les tonneliers vont choisir pour l'élevage des grands crus et spiritueux. Les plus célèbres caves vinicoles utilisent des chênes à grain fin de la forêt de Tronçais pour la maturation qualitative du vin.



Cette première visite s'achevait au pied du chêne François-Péron, âgé de 210 ans.

La forêt possède plus de 40 arbres remarquables classés depuis 1899, dont le chêne STEBBING et sa naissance remonte au XVIIe .



Ce chêne fut nommé en hommage au directeur de l'École forestière d'Edimbourg qui séjournait chaque année à Tronçais avec ses meilleurs élèves originaires des différentes contrées de l'Empire britannique.

Après une pause gastronomique au restaurant Le Tronçais, au cours duquel un exposé était présenté sur les forges de Tronçais, par Corinne BREUZÉ, propriétaire de l'étang de SALOUP, une promenade a clos la journée, pour découvrir une des parcelles où ont été prélevés les chênes ayant servi à la reconstruction de Notre-Dame de Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE LA SECTION ALLIER

SAMEDI 1^{er} JUIN 2024 À VICHY

À partir de 9h15 accueil des participants et à 9H45 départ des personnes accompagnants les membres de l'Ordre pour une visite guidée du Parc central de Vichy par Dominique SCHERER, directeur des Espaces Verts de Vichy.

Cette visite a été très appréciée.

La section de l'Allier a tenu cette année son Assemblée générale à l'ALETTI Palace, sous la présidence de Daniel MÉTRETIN, Président départemental.

La séance de la première partie de cette AG est ouverte à 10H00



De gauche à droite : la tribune de l'ONM : A. MENIGOZ - J. BUVAT - D. MÉTRETIN (président de section) C. SOCHET - G. VIGNES

Notre Compagnon Jean BUVAT, vice-président du secteur de Vichy, prononce les mots de bienvenue en félicitant toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés.



Puis le secrétaire Christian SOCHET a présenté le rapport d'activités.

Depuis notre dernière AG le 13 mai 2023 nous avons pu reprendre nos activités.

- Tenue en présentiel de 4 réunions des membres du Comité départemental,
- Lettre du Ruban Bleu n° 39 et n°40 adressées aux Compagnons début juillet 2023 et janvier 2024,
- Participations aux manifestations, cérémonies et obsèques, quand cela était possible, dans les 3 secteurs, ainsi qu'aux remises de décoration avec le porte-drapeau.
- Visite du Musée du Chemin de Fer à Montmarault le 14 septembre 2023, avec 24 participants,
- Participation à la réunion intersection du 15 octobre 2023 à Clermont-Fd
- Distribution de chocolats à 32 de nos aînés nonagénaires début janvier 2024
- Galette des rois à l'École de Gendarmerie de Montluçon le 4 février 2024, avec 75 participants.
- Voyage en Alsace : annulé faute d'inscriptions.
- Depuis notre dernière Assemblée générale, notre section a eu à déplorer le décès de 8 Compagnons, la démission-suspension de 6 membres et l'adhésion de 9 nouveaux Compagnons, l'effectif étant de **254**.

Aucune remarque n'étant formulée, l'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activités.



Le trésorier Georges VIGNES a ensuite présenté le rapport financier. C'est un véritable travail quotidien.

Les tableaux ci-dessous résume la situation bancaire de la section pour l'exercice 2023.

COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2023

RECETTES 2023		DEPENSES 2023	
Abonnement revue	2.144,00 €	Fournitures administratives	1.230,48 €
Cotisations	9.225,00 €	Autres fournitures	132,20 €
Dons volontaires	1.835,00 €	Prime assurance	155,25 €
Assemblée générale	2.394,00 €	Reversement revue	2.144,00 €
Manifestations diverses	3.898,47 €	Rétrocession sur cotisations	5.305,00 €
Produits financiers	621,47 €	Assemblée générale	3.307,60 €
Annonces publicitaires	2.235,00 €	Manifestations diverses	4.028,00 €
Abandon de frais	7.481,18 €	Frais postaux	1.693,78 €
		Entraide - Palme	696,90 €
		Frais annuaire et publicités	1.434,80 €
		Dons prix citoyenneté versés	850,00 €
		Frais banque	47,56 €
		Rétrocession abandons de frais	7.481,18 €
TOTAL	29.834,12 €	TOTAL	28.50675 €

BILAN DE L'EXERCICE

Avoir au 31/12/2022	20.932,76 €
Résultat Exercice 2023	1.327,37 €
Nouvel avoir au 31/12/2023	22.260,13 €

RÉPARTITION en TRÉSORERIE

Compte Courant	1.315,80 €
Livret A	20.937,33 €
Valeurs immobilières placement	7,00 €
Avoir au 31/12/2023	22.260,13 €



Cette comptabilité a été minutieusement vérifiée par Colette PICOT et Fernand CHARTON, contrôleurs de gestion de la section Allier, qui ont certifié qu'aucune irrégularité n'a été constatée.

Ils ont demandé à l'Assemblée d'approuver pour l'exercice 2023 les comptes et de remercier Georges pour son excellent travail. Cette comptabilité a été envoyée à Paris, au trésorier national Marc DERASSE, et qui l'a approuvée.

Aucune remarque n'étant formulée, l'Assemblée approuve le rapport financier et donne le quitus au trésorier pour sa gestion 2023.



Alain MENIGOZ, délégué à l'Entraide et Solidarité, nous a présenté son rapport en nous rappelant que vue la conjoncture actuelle, il est plus important que jamais que cette solidarité persiste et se renforce.

Par ailleurs, il a réalisé la refonte complète de l'annuaire de la section que vous avez reçu, courant 2023, (énorme travail) ; Il est également responsable de l'achat de ballotins à la chocolaterie « Aux Marocains » de Vichy pour nos aînés ;

ÉLECTION, RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU COMITÉ :

Bureau de vote : Présidente : Catherine CORTI

Membres : Nicole CHARCOT et André FIDAN.

Votants : 101 - Exprimés : 101 - Blanc : 0 - Nul : 0

- Corinne BREUZÉ : 100 (élue)
- Jean BUVAT : 99 (élu)
- Dominique DESHAYES : 100 (élu)
- Daniel MÉTRETIN : 99 (élu)
- Jean-Louis SEUILLET : 99 (élu).

Le président félicite les membres élus. Il rappelle que le Comité travaille dans un excellent état d'esprit, que chaque membre bénévole a sa place pour œuvrer en faveur de notre Ordre et de façon profitable à l'ensemble des Compagnons

Rappel : Tout membre de la section peut se porter candidat au Comité, s'il a plus d'un an d'ancienneté. Il suffit d'en faire la demande au président ou au secrétaire, et son nom sera sur la liste aux prochaines élections lors de la prochaine assemblée générale.

Notre Compagnon Dominique BIENKOWSKI-JAILLANT, secteur de Vichy, a présenté sa candidature.

Après une courte pause, la seconde partie de l'assemblée générale débute en présence des autorités civiles et militaires.



La tribune officielle : (de gauche à droite) Lieutenant S. LACOSTE - L. PÉLISSIER, représentant M. le Maire de Vichy - D. MÉTRETIN - N. RAY, député de Vichy - Colonel P. SANSÀ, SDIS 03 - Commandant H. CHABANNES, DMD 03.

Le président accueille les personnalités présentes :

- ✓ M. Nicolas RAY, Député de l'Allier,
- ✓ Mme Linda PÉLISSIER, Conseillère municipale de Vichy, représentant M. Frédéric AGUILÉRA, Maire de Vichy, Vice-Président du Conseil Régional,
- ✓ Le Commandant Hervé CHABANNES, DMD de l'Allier
- ✓ Le Colonel Philippe SANSA, Directeur du SDIS-03, Chef de Corps,
- ✓ Le Lieutenant Serge LACOSTE, Président de l'UDSP-03,
- ✓ M. Dominique DESHAYES, Président de l'Union départementale de la Société d'Entraide de la Médaille Militaire de l'Allier,
- ✓ M. Jean-Louis MESSY, Président de l'ANMONM-58,
- ✓ M. Georges CAUTIER, Président de l'ANMONM-63,
- ✓ Mme Christiane MÉRIEUX, Présidente de l'ANMONM-42,
- ✓ Mme Jeanine IMBAUD, Secrétaire adjointe de l'AMOPA-03, représentant M. Michel LAINÉ, Président.

Retenus par d'autres obligations, nous prient de les excuser :

- ✓ Mme Pascale TRIMBACH, Préfet de l'Allier,
- ✓ M. Patrick SANDEVOIR, Président national de l'ANMONM,
- ✓ M. Claude MALHURET, Sénateur de l'Allier,
- ✓ M. Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier,
- ✓ M. Claude RIBOULET, Président du Conseil départemental de l'Allier,
- ✓ La Colonelle Isabelle ORÉFICE, Commandant le Groupement départemental de Gendarmerie de l'Allier,
- ✓ Le Commissaire divisionnaire Bénilde MOREAU, DDPN de l'Allier,
- ✓ Le Général Philippe GERBAULT, Président de la SMLH de l'Allier,
- ✓ M. Thierry BOURGUIGNON, Président de l'ANMONM-23,
- ✓ Mme Joëlle ARNOULT- GONOT, Présidente de l'ANMONM-71
- ✓ M. Michel LAINÉ, Président de l'AMOPA-03,
- ✓ M. Jean-Claude DIONNET, Président de l'AMOMA 03 et 63.

À toutes et à tous, je vous souhaite la bienvenue dans cette accueillante ville de VICHY. Je vous remercie très sincèrement d'avoir bien voulu nous rejoindre ce matin.

Bienvenue aux nouveaux adhérents dans notre association, et je félicite les nouveaux promus pour l'année écoulée.

J'ai tout d'abord une pensée pour nos Compagnons dans la peine et le chagrin.

À ceux qui ont des problèmes de santé, je souhaite un prompt rétablissement, notamment à Christian BENOIT, qui a récemment subi une très importante intervention chirurgicale.

Nous sommes confrontés à l'incertitude sur l'avenir de notre Société. La Covid 19 est toujours là, comme la grippe, qui nécessite rappels de vaccination et gestes préventifs à maintenir.

La persistance de la guerre russo-ukrainienne débutée le 22 février 2022, les événements tragiques du 7 octobre dernier avec ses terribles conséquences pour les peuples Palestinien et Israélien, le conflit au Yémen, entraînent un véritable bouleversement géopolitique qui atteint aujourd'hui les opinions publiques avec un risque majeur de déstabilisation de nos démocraties.

À cela vient s'ajouter la question de dérèglement climatique qui pose déjà de très sérieux problèmes et va affecter la sécurité internationale.

Aussi devant l'ampleur planétaire des conséquences humanitaires, sociales et économiques, nous devons être prêt à y faire face avec courage et détermination.

Il nous appartient, décorés de l'ONM, de relever ce déficit en rappelant que notre Pays est épris des vertus de justice, de civisme, de solidarité et de fraternité.

Aussi permettez-moi de vous rappeler qu'être reçu dans l'Ordre National du Mérite n'est pas une simple formalité. C'est un moment solennel où la République reconnaît et honore des femmes et des hommes en raison de leurs attitudes et de leurs actions qui sont autant d'exemples pour une Nation en quête de référence comme le courage, la probité, l'abnégation, l'engagement, la disponibilité, la solidarité, le bénévolat et l'amour du bien commun.

Lors de la première partie de notre AG, les Compagnons présents ont pu constater que les effectifs de notre section 254 membres ce jour contre 262 lors de l'AG de 2023 sont en légère baisse.

Christian SOCHET, notre secrétaire, vous a fait part de notre activité. Si parmi vous il y en a qui ont des projets pour l'année à venir, n'hésitez pas à nous en faire part. De même vous pouvez poser votre candidature pour être membre du Comité, elle sera mise au vote à l'AG suivante.

Notre trésorerie, pour l'année 2023, est saine comme vous avez pu le constater lors de la prestation de notre trésorier Georges VIGNES que nous avons vivement félicité pour l'excellence de sa prestation confirmée par les contrôleurs aux comptes Colette PICOT et Fernand CHARTON. Ce dernier, après de très longues années comme trésorier, puis comme contrôleur quitte cette fonction ; nous l'avons chaleureusement remercié. Il sera remplacé par Jean-Claude LARDI.

Notre Délégué à la Commission d'Entraide et Solidarité, Alain MENIGOZ, vous a fait part de son rapport en vous rappelant que vu la conjoncture actuelle, il est plus important que jamais que cette solidarité persiste et se renforce. Nous avons remis un ballotin de chocolats à 32 de nos nonagénaires en début d'année.

Il a également permis la refonte complète de l'annuaire de la section que vous avez reçu.

ALLOCUTIONS DE MADAME LINDA PÉLISSIER PUIS DE MONSIEUR NICOLAS RAY.

Le président rappelle que nos activités, suite à des partenariats, sont surtout tournées vers la jeunesse. Nous récompensons ainsi de belles actions individuelles et collectives menées par des jeunes distingués à juste titre. Aussi dans quelques instants, nous allons remettre des prix :

Chaque prix est accompagné d'un chèque de 50 € pour les prix individuels et de 150 € pour les prix collectifs, versé aux établissements scolaires.

Dans notre société où les réseaux sociaux saturent l'espace de communication et rendent nos jeunes vulnérables aux certitudes martelées, mais rarement étayées ou démontrées, la transmission des valeurs républicaines et humaines est absolument essentielle.

C'est notre raison d'être.

PRIX COLLECTIF DE L'ÉDUCATION CITOYENNE :



Ecole primaire de PARAY LE FRÉSIL (19 élèves) avec Mme Ingrid CHEVRIER



Collège Lucien Colon de LAPALISSE (10 élèves) avec M. CALMES, Principal adjoint.

PRIX INDIVIDUEL DE L'ÉDUCATION CITOYENNE :



Mlle MOURISSET Augustine, collège Ferdinand Dubreuil de DOYET avec Mme Véronique DE MEELEER, Principale



Mlle NEEF Anthinéa, lycée Théodore de Banville de MOULINS avec Mme Lydia ADVENIER, Proviseure

PRIX COLLECTIF DE LA MEMOIRE 2024



École Élémentaire de MURAT (15 élèves) avec Mme Pauline LOTTIN

PRIX INDIVIDUEL DE L'ENGAGEMENT CITOYEN 2024



Mlle FOURAGE Louise, section JSP LE VEURDRE

La prochaine AG de l'Allier en 2025 se déroulera normalement à MONTLUÇON. La date sera arrêtée lors de notre réunion du Comité début septembre prochain. L'AG nationale aura lieu à PARIS les 28 et 29 novembre 2024.

Avant de clôturer cette AG, j'adresse mes plus vifs remerciements à toutes les autorités qui ont bien voulu prendre de leur temps pour nous honorer de leur présence. Je tiens également à remercier les membres du Comité avec le vice-président du secteur de Vichy, Jean BUVAT aidé d'André FIDAN pour la bonne organisation de cette journée.

Un grand merci à nos porte-drapeau G. VIGNES pour Montluçon, A. MENIGOZ et A. FIDAN pour Vichy et A. REVOL pour Moulins.

Je vous remercie pour votre attention.



Les convives de la table d'honneur



Un grand moment de convivialité.

NOTRE COMPAGNON SYLVIE LIVET ÉCRIVAINNE :



La Neuvysoise Sylvie LIVET a été décorée Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Jean CLUZEL le 4 mars 2017 à Bransat. Elle a reçu de nombreux prix pour ses ouvrages basés sur « les pensées positives ». Les lecteurs d'Ehpad l'ont surnommée : thérapeute des mots et ambassadrice du Savoir-Combattre.

En avril 2023, elle publie son huitième ouvrage : « La musique de l'âme sur la ligne bleue » : Histoire du Sergent Pierre Baugé (1892-1917), laboureur-soldat, mort au Moulin de Laffaux (O2) et inhumé au carré militaire de Souvigny. Il a été décoré de la Croix de guerre 1 étoile bronze en 1916.

En 1921, le Journal Officiel mentionne qu'il a reçu à titre posthume : la Croix de guerre 1 étoile d'argent pour : « Pierre Baugé, matricule 11427, sergent, excellent sous-officier, très brave et d'un sang-froid à toute épreuve.

Le 16 juillet 1917, a trouvé la mort glorieuse en se portant à la tête de sa section, dont le chef était blessé, pour la conduire en secteur.

Cet ouvrage donne la parole à son ancêtre ; grand-oncle, et à travers lui,

toute cette période douloureuse de la Première Guerre Mondiale.

Sylvie Livet quitte sa zone de confort avec les pensées positives pour aller sur un terrain inconnu : perpétuer le souvenir des Poilus auprès des jeunes par une transmission de mémoire, un hommage raconté car ils seront les héritiers du temps.

Ce livre contient un lot d'anecdotes de la famille paysanne des années 1890 et début 1900, la Belle Époque avec les bals dans les champs, Pierre voulant être accordéoniste au retour de cette guerre.

Mais le destin était écrit autrement. C'est un écrit qui traverse l'âme pour ne pas oublier « leur monde de l'Enfer ».

L'exposition du 28 avril 2024 à NEUVY a été l'occasion d'un devoir de mémoire à tous ces ancêtres, mais aussi leurs familles, les animaux aussi, tous qui ont tant souffert.

C'est un Respect pour l'Éternité.

Car « l'amour inconditionnel est plus fort que la mort ».

Sylvie LIVET - 7 rue Jean Anglade 03000 NEUVY- tél 06 26 71 99 21

Mail : sylvie.livet@wanadoo.fr

RÉFLEXIONS DE CHRISTIAN BENOIT SUR LE RUBAN BLEU



« Porteur du moiré ruban bleu
Décoré et récompensé compagnon
Au tableau d'honneur sans désaveu
Un jour on a inscrit ton nom.

En une médaille d'ordonnance
Épinglée au cours d'une cérémonie
Avec distinction et reconnaissance
De la nation à ceux qui l'ont servie

Cette étoile d'argent à six pointes
Avec la République et le drapeau
Représente les belles qualités jointes
Du mérite tel un précieux joyau. »

UNE BELLE ANNONCE :



Toutes nos félicitations aux heureux parents.
Nous souhaitons santé, bonheur et prospérité à Jean-Raphaël.